



Perpignan, le 21 NOV. 2022

**ARRETE RELATIF A LA DESIGNATION DU REPRESENTANT DU MAIRE,
PRESIDENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Secrétariat général

Tél. 04 68 66 32 13

sg-courrier@mairie-perpignan.com

Le Maire de la Ville de PERPIGNAN,

Vu l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations susceptibles d'être accordées aux adjoints et aux conseillers municipaux,

Vu l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition de la commission consultative des services publics locaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Ville de PERPIGNAN en date du 10 Juillet 2020 constituant la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Vu l'arrêté n°2020/58 du 16 juillet 2020 désignant Mme Anaïs SABATINI en qualité de représentante de M. le Maire, Président de la Commission Consultative des services publics locaux,

Considérant la démission de Mme Anaïs SABATINI de ses fonctions d'Adjointe au Maire,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la désignation du représentant de Monsieur le Maire, Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

CM/2022/62

ARRETE

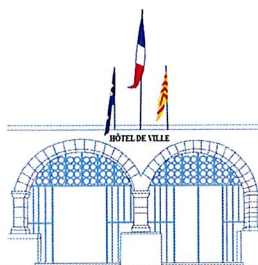
ARTICLE 1 :

L'arrêté du Maire CM/2020/58 en date du 16 juillet 2020 désignant Mme Anaïs SABATINI en qualité de représentante de M. le Maire, Président de la Commission Consultative des services publics locaux, est abrogé.

ARTICLE 2 :

Est désigné en qualité de représentant de Monsieur le Maire, Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

- M. Frédéric GOURIER, Adjoint au Maire



ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 4 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé, publié au recueil des actes administratifs et au registre des arrêtés de la commune et affiché en mairie.

Le Maire,

Louis ALIOT



ID Télétransmission : 066-216601369- 2022 M21- 2022 SL ARR. 258- AR.

Accusé reçu le : 21 NOV. 2022

Affiché le : 21 NOV. 2022